



Le Saint-Siège

**ADDRESS OF THE HOLY FATHER JOHN PAUL II
TO THE NEW AMBASSADOR
OF THE REPUBLIC OF KENYA
TO THE HOLY SEE***

Thursday, 14 December 2000

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est pour moi un plaisir de vous accueillir au Vatican et d'accepter les Lettres par lesquelles S.E. M. le Président Daniel T. Arap Moi vous accrédite comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Kenya près le Saint-Siège. Je suis reconnaissant pour les vœux du Président, et je vous prie de bien vouloir l'assurer de mes prières permanentes pour le progrès, la paix et la prospérité de votre pays.

2. Vous avez fait allusion aux efforts du Saint-Siège en vue de promouvoir la justice et la paix dans le monde, et c'est précisément cet effort qui doit caractériser la présence du Saint-Siège dans la Communauté internationale. En effet, les relations fécondes et amicales qui existent entre nous sont inspirées par la conviction commune que la dignité et les droits de la personne humaine doivent être promus et défendus en tout temps et en toute circonstance.

Votre présence ici aujourd'hui, Monsieur l'Ambassadeur, est un signe de la volonté de votre gouvernement d'œuvrer pour la justice et la paix que le peuple du Kenya et de toute l'Afrique désire si ardemment. En effet, un réel engagement à ces idéaux est une condition nécessaire pour le développement authentique et le véritable progrès. Je renouvelle donc aujourd'hui l'espoir que j'ai exprimé il y a cinq ans en foulant le sol du Kenya: puisse chaque citoyen de votre pays, quels que soient sa religion, son origine ethnique et son milieu social, vivre dans la liberté et contribuer à édifier une société fondée sur le respect inébranlable pour la dignité humaine et les droits humains (cf. Discours de départ de Nairobi, 20 septembre 1995, n. 2). Cela constitue le seul moyen sûr pour promouvoir la justice et le développement, pour combattre le chômage, pour

donner de l'espoir aux pauvres et aux personnes qui souffrent, pour résoudre les conflits à travers le dialogue, et pour établir une solidarité véritable et durable entre tous les secteurs de la société.

3. En Afrique et partout dans le monde, l'Église catholique est profondément engagée dans la lutte pour le développement humain intégral, et le Saint-Siège participe dans une large mesure aux efforts visant à accroître la compréhension et l'harmonie entre les peuples et les nations. Rendre les dirigeants mondiaux encore plus conscients de leurs responsabilités dans ces domaines et des priorités qu'ils doivent se fixer pour eux et pour les institutions de leur pays, constitue un élément essentiel dans ce processus. Parmi ces priorités, il est primordial d'approfondir la compréhension que les personnes ont de leurs droits et de leurs responsabilités personnels. Il ne s'agit pas simplement de mettre à disposition la connaissance et l'information; il s'agit également de transmettre un profond sens de responsabilité pour le bien commun, une attitude qui ouvre la voie à la participation éclairée dans les affaires publiques de la part de tous les secteurs de la société. Telle est l'âme du progrès social, la clé de l'avenir, l'élément nécessaire pour des programmes de développement véritablement efficaces.

4. Comme cela ressort clairement des difficultés qui demeurent irrésolues et qui s'aggravent même dans de nombreuses régions d'Afrique, et en particulier dans votre région du continent, le progrès n'est pas un processus simple, automatique et sans limite, comme si les sociétés pouvaient progresser sans fin vers une sorte de perfection (cf. Lettre encyclique *Sollicitudo rei socialis* n. 27). Alors que le développement social et politique est nécessaire pour atteindre et maintenir la paix et la sécurité au sein des nations et entre elles, il ne peut pas être atteint de façon authentique sans le respect des droits humains et des libertés fondamentales. La bonne gestion et le développement de chaque pays ne peuvent être que le résultat d'une action concertée, en particulier en ce qui concerne la défense de la dignité humaine, la protection des droits humains et l'administration de la justice. En dernière analyse, tous les problèmes fondamentaux de la justice ont leur cause principale dans le fait que la personne n'est pas suffisamment respectée, prise en considération ou aimée pour ce qu'elle est. Les personnes doivent apprendre ou réapprendre à se regarder les unes les autres, à s'écouter et à marcher ensemble (cf. Discours au Corps diplomatique, 16 janvier 1993, n. 6).

5. Dans ce contexte, j'exprime une fois de plus mon espoir que la Communauté internationale fasse preuve d'une plus grande préparation face aux déséquilibres et aux injustices inhérentes aux structures de l'économie globale et qui ont de graves répercussions pour les populations d'Afrique. Une initiative que j'ai tenté de soumettre à l'opinion publique au cours de cette Année du grand Jubilé est la réduction de la dette pour les pays comme le vôtre, mais cela ne peut pas demeurer un geste isolé. Il doit être accompagné par une révision plus complète des façons dont fonctionne l'économie, en particulier à une époque où les forces de mondialisation deviennent de plus en plus puissantes. Le processus de mondialisation apporte une promesse de plus grande cohérence et prospérité. Mais il existe également le danger qu'elle aggrave les déséquilibres économiques, laissant les pays en voie de développement comme le vôtre gravement

défavorisés. Je vous assure, Monsieur l'Ambassadeur, que le Saint-Siège entend continuer à faire tout ce qui est en son pouvoir afin de convaincre les dirigeants et les institutions du monde entier que la mondialisation économique doit être accompagnée et «humanisée» par «la mondialisation de la solidarité». Sans cela, il est peu probable que nous réussissions à édifier un avenir digne de l'humanité.

Dans toutes ces initiatives, bien sûr, les catholiques du Kenya sont désireux d'apporter leur soutien et leur contribution à la vie et au développement de la nation. En effet, cela fait partie de la mission spirituelle qui a été confiée à l'Église par son Divin Fondateur, et en fidélité à cette mission, elle s'efforce de servir tous les peuples, en particulier ceux qui sont le plus dans le besoin. Leur foi dans l'Évangile de Jésus-Christ pousse les chrétiens à répondre au cri des personnes sans instruction, des malades, de ceux qui souffrent ou sont marginalisées. En collaboration avec leurs concitoyens, les membres de la communauté catholique continueront leurs efforts au service du bien commun. Je remercie en outre Votre Excellence pour sa reconnaissance du travail de l'Église catholique au Kenya et de son influence positive sur la société.

Monsieur l'Ambassadeur, je vous présente mes meilleurs vœux pour votre fonction en tant que représentant de votre nation près le Saint-Siège et je vous assure de toute l'assistance dont vous aurez besoin dans l'accomplissement de votre haute mission. Puisse Dieu tout-puissant vous bénir, ainsi que vos concitoyens.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2001 n.3 pp. 5, 6.*

© Copyright 2000 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana